

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0
- exclus	0

Date de convocation :

02 avril 2020

Date d'affichage :

02 avril 2020

Date de réunion :

09 avril 2021

De la commune de Jouy sur Eure
Séance du 09 avril 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le neuf avril à 18 heures 30, se réunit au nombre prescrit par la loi, et selon l'article L.2121-18 du CGCT dans le lieu exceptionnel de la salle des fêtes de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

Procurations :

Objet : La déchèterie mobile

Vu le code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET a été nommée secrétaire de séance,

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'Evreux Portes de Normandie (EPN) propose aux communes éloignées des centres de tris, de mettre à disposition des bennes et des bacs pour permettre aux habitants de venir déposer divers déchets qui ne sont pas actuellement collectés lors du passage des encombrants.

Monsieur le Maire précise que cette collecte sera encadrée par des agents d'EPN recrutés pour le projet, qui réceptionneront les encombrants, les électroménagers, les pneus, les ampoules/néons, les déchets ménagers spéciaux (peinture, aérosols, phytosanitaires) et les piles.

Cette déchèterie mobile accueillera les habitants de Jouy-sur-Eure et de Fontaine-sous-Jouy sur la plateforme des déchets verts de la commune de Jouy-sur-Eure.

Ce service viendrait sur le site environ 2 fois par an (attente de l'ensemble des réponses des communes intéressées pour définir le planning) et présent du mardi au samedi (10 h à 16 h créneaux restants à finaliser). Les habitants devront se munir de la carte SPI pour l'accès à ce point de collecte.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703581-20210409-2021DELCOM0016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2021

Notification : 13/04/2021

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Accepte la mise en place de la « déchetterie mobile » proposée par EPN
- Charge Monsieur le Maire de prévenir les habitants de ce nouveau service une fois le planning établi
- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCALLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703581-20210409-2021DELCOM0016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2021

Notification 13/04/2021